

NIVEAU 4

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1 Conduite de la conception d'un projet de maquillage artistique <i>Le maquilleur artistique et évènementiel conçoit un projet de maquillage en lien avec les directives d'une production artistique, évènementiel ou cinématographique. Il réalise les esquisses du projet et oriente les conseils en fonction des références et des types de projet à traiter</i></p>			
<p>A.1.1 Réalisation d'esquisses en fonction de la demande et du contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la demande - Conception du projet 	<p>C1.1.1 Interpréter la demande du commanditaire en réalisant des esquisses qui prend en compte l'objet et le contexte de la demande, des références artistiques et des tendances pour nourrir sa créativité afin de proposer un maquillage adapté et correspondant aux attentes de la commande.</p>		<p>CR1.1.1 La qualité de la demande du commanditaire ou de la production se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le questionnement préalable permet de comprendre les attentes, de définir le projet et identifier les références du contexte - Les esquisses présentées respectent les codes esthétiques, les tendances et les références artistiques de la demande

NIVEAU 4

	<p>C1.1.2 Concevoir un projet en proposant des esquisses de maquillages en collectant de l'information et en utilisant des références données ou recherchées, de manière à analyser la demande d'une équipe artistique ou d'un commanditaire afin de traduire de manière précise les attentes et les contraintes définies.</p>		<p>CR1.1.2 La maîtrise de la conception d'un projet est mesurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exhaustivité des informations à traiter dans la conception du projet, en termes de créativité, de pertinence des descriptions et des contraintes techniques à respecter - Le détail pas à pas de la réalisation, l'organisation des étapes et le déroulement de la prestation est calculé en matériel, produits et temps à passer
<p>A1.2 Présentation du projet de maquillage artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Négociation, validation et mise en place du projet - Réalisation d'un cahier des charges ou de l'organisation 	<p>C1.2.1 Présenter à la direction artistique ou au commanditaire le projet de réalisation pour faire valider sa mise en place en présentant à partir d'un support visuel la faisabilité et le rendu attendu du projet, en exposant les ressources matérielles et financières nécessaire à sa réalisation, en recueillant les retours et commentaires à prendre en compte afin d'éditer un cahier des charges en conséquence</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc 1 pour les activités de A1 sont évaluées sur la base d'une production suivante :</p> <p>Etude de cas pratique d'une conception d'un projet sur une mise en situation simulée mettant en pratique l'ensemble des critères spécifiés sur les compétences de l'activité 1</p> <p>C1.1.1 à C1.4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la demande - Présentation des esquisses du projet - Réalisation du cahier des charges - Organisation et planification des phases préparatoires 	<p>CR1.2.1 La qualité de la présentation du projet faite à la Direction artistique ou au commanditaire se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La clarté de la présentation et la démonstration est réalisée à partir d'un support visuel, clair et concis, la communication du projet est fluide et interactive - Les ressources matérielles et un budget de faisabilité est négocié avec la production ou le commanditaire
	<p>C1.2.2 Réaliser un cahier des charges pour organiser et budgéter les prestations demandées en décrivant le détail de la commande, en présentant les critères de réalisation suite aux informations définies préalablement lors des échanges sur la mise en place du projet de manière à inclure chaque étape nécessaire à la réalisation du projet et en définir les exigences d'organisation sur un plan qualitatif et quantitatif</p>		<p>CR1.2.2 La qualité de la réalisation du cahier des charges se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La clarté dans la définition des étapes du projet, la conformité des informations glanées sont présentes dans le cahier des charges, la partie budgétaire est clairement définie

NIVEAU 4

		- Positionnement d'une démarche éco-responsable	- Le plan d'organisation, les besoins en matériel sont identifiés, les prototypes sont validés par le cahier des charges
<p>A1.3 Phase préparatoire du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de son espace de travail pour la production des maquillages - Planification et organisation de la production des prestations 	<p>C1.3.1 Organiser son espace de travail pour la production des maquillages en évaluant les besoins en matériels et en produits pour réaliser l'ensemble des prestations et en aménageant les postes de travail en conséquence de manière à optimiser le temps de traitement et faciliter la coordination des prestations tout en prenant en compte son environnement et les exigences de la production ou de l'évènement</p>		<p>CR1.3.1 La capacité d'organisation dans la mise en place du projet est mesurée à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport entre les besoins en matériel est mesuré à partir du nombre de personnes à maquiller, des types de produits de maquillage, prothèses, accessoires, matériel et équipement, un état de ventilation du stock est préparé - L'organisation spatiale des postes de travail est réaliste, l'aménagement dans la disposition des produits est ergonomique, les règles d'hygiène et de sécurité sont respectés, le calcul des temps de prestation est mesuré et réaliste
	<p>C1.3.2 Planifier et organiser la production des maquillages en respectant le contexte donné et en évaluant les ressources humaines et techniques nécessaires de manière à respecter les contraintes et exigences défini dans le cahier des charges ou du contrat</p>		<p>CR1.3.2 La qualité de l'organisation est mesurée à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins en ressources de maquillage sont élaborés en fonction du nombre de personnes à maquiller, du niveau de complexité des maquillages et du temps imparti demandé par la production - La conformité des exigences est communiquée à l'ensemble des équipes et un contrôle est réalisé de manière à

NIVEAU 4

			s'assurer du respect du cahier des charges
<p>A1.4 Réalisation d'une pratique de maquillage éco-responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix de produits de maquillage et d'effets spéciaux respectueux de l'environnement - Traitement et recyclage de ses déchets 	<p>C1.4.1 Sélectionner et utiliser des produits de maquillage respectueux de l'environnement en choisissant des produits les plus naturels possibles, à dominante biologique, cruelty-free et des produits d'effets spéciaux fabriqués à partir de produits recyclés et compostables tout en positionnant des relations avec des marques qui détiennent des labels éco-responsables de manière à contribuer à la protection de l'environnement et diminuer l'emprunte carbone</p>		<p>CR1.4.1 La pratique de la démarche éco-responsable dans la réalisation d'un maquillage se mesure par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les composantes des contenus des produits sont mesurées à partir d'une maîtrise des labels écologiques existants dans le domaine du maquillage - Une communication est construite autour des produits respectant l'environnement et le cruelty-free pour informer les clients et les productions des choix réalisés et des bienfaits pour la peau et la planète.
	<p>C1.4.2 Traiter et recycler les déchets générés lors de la réalisation d'une pratique de maquillage responsable en mettant en place un système de tri et de recyclages du matériel et des produits, tout en sensibilisant ses clients et les producteurs à une réutilisation responsable des produits écologiques utilisés de manière à démontrer une action éco-responsable dans sa pratique de maquillage</p>		<p>CR1.4.2 La qualité du recyclage et la valorisation des produits utilisés est mesurable par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration d'un plan détaillé et explicatif pour la collecte, le tri, le recyclage et la réutilisation des emballages et produits utilisés - Une communication managériale démontrant le respect des directives des labels et des normes à respecter en matière de recyclage et de réutilisation des emballages et produits de maquillage

NIVEAU 4

<p>A2 Réalisation d'un maquillage expert (option beauté conseil) <i>Le maquilleur artistique expert en beauté conseil intervient sur des maquillages thématiques dans l'événementiel, des défilés ou des maquillages plateaux. Son rôle est de savoir effectuer un projet de maquillage en lien avec un objectif préalablement défini soit avec le client directement, soit auprès d'une direction artistique. Il doit être capable de traduire en un temps record les attendus. Il détermine le choix des produits de maquillage en fonction des types de peaux et des types d'évènements à couvrir. Il travaille avec des équipes accessoiristes.</i></p>			
<p>A2.1 Accueil et mise en application des attentes en matière de projet de relooking en maquillage beauté ou de maquillage événementiel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du projet en fonction de l'évènement à couvrir - Organisation des étapes de production du projet de maquillage 	<p>C2.1.1 Mettre en place le projet de maquillage en fonction du type de l'évènement à couvrir ou du relooking en maquillage beauté, en analysant les orientations du projet et en s'assurant de l'approbation de la personne à maquiller de manière à respecter les exigences du projet initialement prévu ou si nécessaire prévoir des recadrages fonctionnels</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc 2 optionnel pour les activités de A2 sont évaluées sur la base d'une production suivante :</p> <p>Mise en situation pratique d'une conception d'un projet de maquillage en relooking et beauté conseil sur une mise en situation simulée défini par le jury en mettant en pratique</p>	<p>CR2.1.1 La mise en place d'un projet de maquillage dans un cadre événementiel se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques de l'évènements sont analysées, les attentes sont vérifiées et des propositions sont faites en conséquence - La personne à maquiller est questionnée, les contre-indications sont mesurées et l'approbation dans le choix du maquillage est demandée, des retouches sont proposées éventuellement

NIVEAU 4

	<p>C2.1.2 Coordonner la réalisation du projet de maquillage ou de relooking maquillage beauté en préparant l'ensemble des étapes à organiser pour la réalisation du projet de manière à avoir identifié préalablement les besoins en produits à utiliser, en ressources collaboratives, en matériel nécessaire de manière à assurer une prestation efficace et dans les temps impartis</p>	<p>l'ensemble des critères spécifiés sur les compétences de l'activité 2</p> <p>C2.1.1 à C2.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du projet en tenant compte des directives du commanditaire - Organisation de son poste de travail et présentation de son plan d'action - Estimation de son temps de réalisation - Test et contrôles des sujets à maquiller 	<p>CR2.1.2 La qualité de la mise en place préalable pour le maquillage est mesurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan détaillé décrit chaque étape du projet, les types de produits devant être utilisés sont recensés, l'état des stocks est vérifié, le matériel et les accessoires sont listés, la coordination sur le déroulement est organisée en fonction des ressources collaboratives et des directives de la Direction artistique - La phase préparatoire est effectuée en prenant soin d'étudier les types de peau, les produits de maquillage sont testés avant usage, la gestion du temps de prestation est calculée et contrôlée
<p>A2.2 Création du modèle de maquillage en fonction du projet défini et du types de peaux à maquiller</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modélisation et tests des rendus - Définition des étapes de maquillage 	<p>C2.2.1 Modéliser le maquillage à réaliser en prenant en compte les types de peaux, de manière à préparer la peau avant l'application des produits de maquillage et en évaluant un rendu optimal par l'utilisation de techniques appropriées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des étapes du maquillage en fonction des directives et des effets spécifiques attendus pour l'évènement - Application des techniques de maquillage artistique 	<p>CR2.2.1 La qualité de la modélisation du maquillage se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création des modèles est travaillée en fonction du type et de la couleur de la peau, les caractéristiques du visage sont prises en compte, le choix des bases de protection sont étudiées en fonction de l'état de la peau à maquiller - Les effets définis dans le projet sont réalisés de manière conforme aux esquisses, la pause du maquillage prend en compte les exigences en termes de durée et des directives artistiques données par la production

NIVEAU 4

	<p>C2.2.2 Adapter un maquillage beauté conseil en fonction du projet défini préalablement, en étudiant toutes les caractéristiques et contraintes spécifiques en fonction de l'analyse de l'état de la peau de manière à prendre en compte des produits de maquillage adaptés et en élaborant une technique de maquillage harmonisée en fonction de la forme du visage, de la couleur des yeux, de l'implantation des sourcils..., tout en respectant le projet défini.</p>		<p>CR2.2.2 La qualité technique de l'application du maquillage est mesurée à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation de la peau est réalisée et les produits de maquillage utilisés correspondent par leur cosmétologie à la nature de la peau à maquiller. - Le choix des techniques et des produits de maquillage sont en accord avec la morphologie du visage, la pilosité des sourcils et le regard. Le maquillage utilisé est en accord avec la thématique du projet.
<p>A2.3 Gestion et réalisation du maquillage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Applications techniques et esthétiques et artistique de maquillage - Estimation et gestion du temps de réalisation 	<p>C2.3.1 Mettre en œuvre des techniques de maquillage en utilisant des apports artistiques et de relooking beauté pour créer des apparences personnalisées ou adaptées aux types d'évènements de manière à valoriser les différentes parties du visage en fonction des éventuelles prises de vue, la durée de maintien du maquillage et directives artistiques données.</p>		<p>CR2.3.1 La qualité des techniques de maquillages appliquées se mesure par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une utilisation efficace des techniques de préparation de la peau avant le maquillage, les techniques de pose de la base de teint, l'utilisation de l'ombre et la lumière et les différentes techniques de maquillage des yeux en respectent le cadre défini par le projet et l'esquisse - Les apparences et la visualisation du maquillage sont prises en compte de manière optimale pour correspondre aux attentes de la commande, elles sont adaptées en fonction de l'évènement pour des prises de vue, jeux de lumière et autres éléments pouvant influencer les effets de maquillages

NIVEAU 4

	<p>C2.3.2 Gérer les temps de réalisation des maquillages en ayant estimé et planifié les différentes étapes de maquillage de manière à respecter les temps impartis et s'assurer d'une qualité de maquillage optimale et respectueuse de la peau à traiter.</p>		<p>CR2.3.2 La qualité en matière de gestion du temps de réalisation est mesurée à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'estimation de la planification intègre toutes les phases de réalisation du maquillage et le temps de réalisation est conforme au temps d'estimation prévu - Les étapes de la prestation sont mesurées et respectées à partir d'une feuille de route permettant d'évaluer la conformité dans le processus de maquillage
<p>A3. Réalisation d'un maquillage avec des effets spéciaux (Option cinéma, théâtre et danse) <i>Le maquilleur artistique expert effets spéciaux pour le cinéma, la danse et le théâtre intervient à la demande des productions et/ou des directions artistiques pour effectuer des maquillages en fonction d'un cahier des charges définis préalablement. Le maquilleur doit assurer en un temps donné des effets spéciaux et des types de maquillages, pour cela il travaille en équipe et gère son activité avec différents partenaires (coiffeurs, habilleurs, régisseurs de lumières...) pour adapter les maquillages en fonction de la lumière et des types de situation de tournage ou de représentation</i></p>			

NIVEAU 4

<p>A3.1. Conduire une action de maquillage en fonction d'une demande spécifique identifiée dans le cahier des charges de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de la demande et du contexte d'application - Préparation des étapes de réalisation du maquillage à réaliser 	<p>C3.1.1 Créer un maquillage en concordance avec les effets spéciaux demandés dans le cahier des charges en choisissant les techniques appropriées pour être dans le réalisme des effets demandés, en préparant les étapes préalables des pauses de maquillage et de prothèses de manière à avoir tous les éléments prêts lors des tournages et des filages maquillages, prothèses, esquisses...</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc 3 optionnel pour les activités de A3 sont évaluées sur la base d'une production suivante :</p> <p>Mise en situation pratique d'une conception d'un projet de maquillage artistique et un effet spécial pour le théâtre, la danse et le cinéma sur une mise en situation simulée définie par le jury en mettant en pratique l'ensemble des critères spécifiés sur les compétences de l'activité A3</p>	<p>CR3.1.1 Le respect du maquillage artistique ou des effets spéciaux à créer se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exigences et les spécifications liées au contexte défini par le cahier des charges sont respectées, les détails décrits sont présents, la cohérence du projet est prise en compte et le rendu est optimal - Un plan d'organisation détaille des pauses de maquillage et de prothèses. Les interventions sont planifiées et mesurées de manière optimale et permettent de suivre le filage lors des tournages ou des représentations théâtrales.
	<p>C3.1.2 Interpréter le cahier des charges et instaurer une communication avec les équipes de la production artistique et les partenaires accessoiristes et coiffeurs en analysant les étapes de la production et en prenant en compte les contraintes de la production de manière à identifier les contraintes de la réalisation, d'organiser le temps de travail et de répondre efficacement aux échéances.</p>	<p>C3.1.1 à C3.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du projet en tenant compte des directives de l'équipe des accessoiristes et direction artistique - Organisation de son poste de travail et présentation de son plan d'action défini par le filage ou le metteur en scène 	<p>CR3.1.2 La qualité de la mise en pratique du cahier des charges se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une communication par questionnaire avec les équipes d'accessoiristes et la production permet d'optimiser les étapes du cahier des charges et de coordonner ses actions en fonction des nécessités de tournages ou de représentation théâtrale - Un plan détaillé décrit chaque étape du projet, les types de produits devant être utilisés sont recensés, l'état des stocks est vérifié, le matériel et les accessoires sont listés, la coordination sur le déroulement est organisée en fonction des ressources collaboratives et des directives de la Direction artistique

NIVEAU 4

<p>A3.2 Création des effets spéciaux spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la demande et identification du contexte et de la durée de port de la prothèse - Conception technique de la prothèse et du maquillage spécifique à réaliser 	<p>C3.2.1 Créer les effets spéciaux, des prototypes et des essais en préparant les prothèses et en étudiant la faisabilité et la tenue des maquillages spécifiques à produire en fonction des contraintes et exigences de la direction artistique de manière à organiser les stocks pour l'ensemble des matériaux, accessoires et produits de maquillages de manière à anticiper le travail de maquillage pendant les filages et les tournages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des temps de réalisation - Test et contrôles des sujets à maquiller - Organisation des étapes du maquillage en fonction des directives et des effets spécifiques attendus pour la scène à jouer - Application des techniques de maquillage artistique - Réparation et entretien des maquillages et prothèses pendant le tournage 	<p>CR3.2.1 La qualité créative des maquillages artistiques et effets spéciaux est mesurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prototypes et les essais de maquillages et prothèses sont dans le respect des attentes de la Direction artistique et leurs conformités sont évaluées - Les besoins en production des prototypes et des essais sont identifiés, la gestion du matériel, des accessoires et des produits sont répertoriés et la gestion des stocks est vérifiée.
	<p>C3.2.2 concevoir techniquement la prothèse et le maquillage spécifique en se basant sur l'analyse de la demande par le biais du cahier des charges, en effectuant des recherches sur les techniques et les matériaux disponibles, en utilisant des outils digitaux : CAO (Conception assistée par ordinateur) et IA (Intelligence artificielle) avec l'équipe de production et les partenaires accessoiristes : maquilleurs et coiffeurs de manière à détailler la conception technique de la prothèse et du maquillage spécifique à réaliser.</p>		<p>CR3.2.2 La qualité conceptuelle est mesurée à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création des prothèses et des process de maquillage à effets spéciaux démontre une maîtrise des techniques par les idées créatives, les utilisations digitales sont optimales et les rendus sont réalistes - L'utilisation des matériaux pour les effets spéciaux est maîtrisée de manière optimale et respecte les spécificités de tournages ou de représentations théâtrales (respect des jeux de lumière, d'effets spécifiques...)

NIVEAU 4

<p>A3.3 Gestion du projet de l'effet spécial à produire et à maintenir tout au long de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les techniques à produire en fonction du contexte et de l'exploitation de l'effet pour le théâtre, la danse et le cinéma - Gestion de l'évolution de la prothèse pu maquillage en fonction de l'accompagnement du tournage ou de la scène à jouer 	<p>C3.3.1 Gérer le projet de l'effet spécial à produire en travaillant sur des techniques spécifiques de maquillage ou de prothèses pour le cinéma, la danse et le théâtre en fonction des besoins et du budget alloué par la production tout en respectant la qualité des effets attendus et le temps imparti pour la réalisation de manière à se coordonner aux exigences des équipes présentes sur le plateau</p>		<p>CR3.3.1 La gestion de la production des effets spéciaux et des maquillages est optimisée à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un budget respectant celui du cahier des charges, les dépenses inclus tous les besoins identifiés dans le budget - La coordination des étapes de la production sont planifiées en termes de temps et de ressources humaines à prévoir. Les délais de réalisation sont respectés.
	<p>C3.3.2 Gérer et coordonner l'évolution des effets spéciaux pour le cinéma, la danse et le théâtre en modifiant les effets en fonction des besoins de la scène et du tournage et pour maintenir et réparer les prothèses ou les maquillages à effet spéciaux dans l'objectif d'assurer une continuité qualitative demandée par la direction artistique</p>		<p>CR3.3.2 L'entretien des effets spéciaux et des maquillages spécifiques au cinéma, théâtre ou pour la pratique de la danse se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fonction des besoins de scènes, il est démontré la capacité à savoir modifier ou entretenir dans un temps imparti une prothèse ou un maquillage en fonction de l'exigence de la production ou d'une direction artistique - Les ajustements demandés sont compris et la capacité de réaction pour répondre aux besoins est optimale

NIVEAU 4

<p>A4 Organisation et gestion de son activité commerciale et marketing orientée maquillage artistique et effets spéciaux</p> <p><i>Le maquilleur artistique et évènementiel démontre son expertise auprès des professionnels des milieux artistique, cinématographique et théâtral au travers de ses références et cachets intermittents. Souvent intermittent du spectacle, il développe sa carrière en utilisant des réseaux professionnels, il peut se rattacher à des marques de maquillage car beaucoup de productions s'y rattachent. Il est autonome dans son exercice tout en étant souvent rattaché à une production artistique sous forme de cachets</i></p>			
<p>A4.1 Représentation et gestion des marques de maquillage pour le projet de relooking maquillage beauté et les effets spéciaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de partenariats de marques - Conseils experts et ventes et achats de produits experts de maquillage 	<p>C4.1.1 Etablir et gérer des partenariats avec des marques sur des produits de maquillage représentatifs de son image et de son expertise en les implémentant à ses prestations ou en devenant promoteur de la marque auprès des productions, dans l'objectif de négocier des avantages en matière d'achats et de ventes, tout en garantissant auprès des clients et producteurs artistiques une approche qualitative et une stratégie de promotion auprès de la marque</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc 4 pour les activités de A4 et A5 sont évaluées sur la base d'une production suivante :</p>	<p>CR4.1.1 Le savoir-faire en matière de gestion des marques se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des marques partenaires démontre une concordance avec son book de représentation professionnelle. Les engagements avec la marque sont contractualisés et respectés dans la manière d'utiliser les produits. - La marque est valorisée au travers des prestations en sensibilisant les clients sur les bienfaits de l'utilisation des produits.

NIVEAU 4

	<p>C4.1.2 Représenter une marque de maquillage et des outils de prothèses pour effets spéciaux en conseillant le client sur les bienfondés de leurs utilisations expertes en fonction du type d'intervention attendu, en donnant une explication scientifique et technique de leur composition et de leurs effets de manière à orienter le choix de manière à apporter toutes les sécurités d'utilisation en fonction du contexte à traiter</p>	<p>Réalisation d'un rapport d'intégration de la profession et de mise en place de partenariat en lien avec un stage pratique en entreprise décrivant l'ensemble des critères spécifiés sur les compétences des activités 4 et 5</p> <p>C4.1.1 à C5.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de marques pour la création de partenariats - Démarches commerciales auprès des productions et sociétés d'évènementiel - Constitution d'un book dématérialisé - Développement d'un réseau de marques - Communication auprès des réseaux sociaux et mise en place d'un site internet pour un statut indépendant - Définition d'un projet professionnel post-formation avec un plan de développement à 3 ans 	<p>La marque est présente sur les communications visuelles</p> <p>CR4.1.2 La qualité des conseils apportés sur l'utilisation des produits de maquillage et produits de prothèses se mesure par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse faite entre les types de peaux, les besoins du client ou de la situation à traiter. Des conseils avisés sont apportés et démontrent la connaissance des composants du produit identifié, la démonstration des bienfaits de son utilisation et les risques potentiels sont évalués - L'apport d'exemple concret et visuel d'utilisation des produits et prothèse en démontrant préalablement les résultats donnés, les temps d'application, la durée de maintien et dans le cas de prothèse le temps de retrait
<p>A4.2 Démarche commerciale auprès des productions évènementielles et cinématographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de son expertise sur les réseaux sociaux professionnels - Création d'un book et site internet 	<p>C4.2.1 Mettre en place une communication commerciale démontrant son expertise auprès d'une clientèle de professionnels en production évènementielle, direction artistique et cinématographique en se présentant sur des réseaux sociaux professionnels pour réaliser son développement commercial et son activité de marque représentée</p>		<p>CR4.2.1 La qualité de la communication commerciale de son activité se démontre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pertinence de sa communication visuelle et rédactionnelle de sa présentation. Les visuels démontrent les compétences de réalisation, les textes sont clairs et concis. - L'utilisation et le choix des réseaux sociaux professionnels utilisés sont choisis en concordance avec le développement de son activité. Un plan

NIVEAU 4

			d'action est réalisé pour entretenir la promotion de son activité
	C4.2.2 Promouvoir ses qualités et expertises en maquillage artistique et effets spéciaux en participant à l'élaboration d'un site internet et la création d'un book digital montrant ses réalisations et ses capacités qualitatives en matière de production pour les événements, le cinéma, la danse et le théâtre de manière à communiquer visuellement sur ses compétences et développer son offre de services		<p>CR4.2.2 La qualité de son site internet et de son book digital démontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation de son site est pertinente, il est démontré clairement son activité artistique, les types de maquillages et effets spéciaux produits, le type de clientèle à cibler. - L'esthétique sobre et compréhensible du visuel du book, les photos sont réalistes et démontrent les capacités expertes des réalisations possibles
<p>A4.3 Gestion de la relation client et des partenariats dans le maquillage artistique et les effets spéciaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une clientèle - Négociation des contractualisations 	C4.3.1 Identifier les besoins et les attentes des clients et des partenaires dans le domaine du maquillage artistique et des effets spéciaux en gérant une relation client basée sur une communication orientée produits et sur les capacités techniques et artistiques des rendus de maquillage et des effets spéciaux pouvant être réalisés de manière à démontrer un savoir-faire adapté et efficace		<p>CR4.3.1 La capacité à gérer la communication commerciale de son activité se mesure par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une écoute attentive, une manière de démontrer ses capacités artistiques en maquillage et en effets spéciaux, une réponse adaptée aux attentes du commanditaire - L'utilisation d'une communication interactive, une démonstration visuelle de ses productions réalisées, ses références et de ses recherches en lien avec le projet à négocier
	C4.3.2 Négocier, signer et entretenir des contrats auprès d'une clientèle de marque de maquillage ou des producteurs artistiques, cinématographiques et événementiel en		<p>CR4.3.2 La capacité à développer et maintenir des partenariats commerciaux se mesure à partir de :</p>

NIVEAU 4

	<p>réalisant une démarche promotionnelle de son activité par une communication mettant en avant ses capacités de réalisation de manière à remplir un carnet de commandes de prestations</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre juridique des contrats de marques est identifié pour être respecté, il est expliqué à ses collaborateur. La gestion des contrats permet de connaître les conditions de renouvellement et de rupture. - Des actions de fidélisation de la clientèle par des évaluations sur la satisfaction du travail effectué pour eux et des actions promotionnelles peuvent être proposées ou négocier pour faire face à la concurrence
<p>A5 Gestion administrative, financière et humaine de son activité <i>Le maquilleur artistique et évènementiel est conduit dans son activité à gérer son activité pour organiser l'ensemble de son activité en proposant la réalisation de devis, en préparant et en suivant la facturation de son activité qu'il soit salarié ou indépendant. Dans le cadre d'un travail en équipe, il est amené à manager une équipe pluridisciplinaire.</i></p>			

NIVEAU 4

<p>A5.1 Gestion de l'administration de son activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenue de la facturation des ventes et des achats - Gestion des relations avec les partenaires administratifs et institutionnels 	<p>C5.1.1 Assurer un suivi des opérations de gestion de son activité en effectuant un suivi sur ses contrats auprès de ses différents partenaires (comptable, assureur, fournisseurs, propriétaire...) et auprès des institutions (Urssaf, Impôts, caisses de retraites, Sécurité sociale ...) dans l'objectif de maintenir une gestion efficace en matière de respect des délais de paiement, compréhension des clauses des contrats et gestion proactive des litiges ou problèmes éventuels</p>		<p>CR5.1.1 La qualité de sa gestion administrative et financière se mesure par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un référencement adapté de ses obligations conventionnelles pour gérer son activité (comptable, assureur...), une connaissance des contrats obligatoires à contractualiser pour la gestion autonome de son activité - Une tenue de sa position financière, les contrats et les factures sont réalisées de manière conforme, les clauses contractuelles sont respectées
<p>A5.2 Coordination et management de son activité de maquilleur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de son activité et répartition du travail au sein des équipes - Recrutement de partenaires experts et 	<p>C5.2.1 Coordonner et répartir les activités de maquilleur à effectuer en gérant l'organisation de son équipe et/ou de son activité, en planifiant le travail de chacun en fonction des délais à respecter, en favorisant une coordination des tâches en équipe dans l'objectif de répondre aux attentes et à la satisfaction des clients</p>		<p>CR5.1.2 La qualité relationnelle auprès des institutions se mesure à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des supports en gestion est réalisée par un business plan, des contacts sont référencés, le coût des prestations est budgété. - Sa position statutaire est identifiée et permettent d'organiser un projet de fonctionnement avec un plan d'action à 3 ans. <p>CR5.2.1 La qualité managériale de son activité se mesure par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une planification de la répartition du travail est réalisée en mesurant la complexité de la réalisation et sur le calcul du temps imparti décidé par le cahier des charges - La coordination entre toutes les équipes présente sur le plateau de maquillage est

NIVEAU 4

<p>complémentaires, liens avec les marques</p>	<p>C5.2.2 Recruter des collaborateurs et partenaires en sélectionnant et évaluant leurs compétences afin de s'assurer de leurs expertises et connaissances dans le domaine, de négocier avec eux des conditions de rétributions et de contractualisation afin de s'assurer de leurs possibles interactions avec les marques représentées et impliquées et de leurs capacités à effectuer un travail de qualité</p>		<p>maintenue avec cohérence et respect, le stress est géré et une surveillance est faite pour optimiser les temps de réalisation</p> <p>CR5.2.2 Ses capacités à recruter dans le secteur du maquillage artistique et effets spéciaux, se mesure par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une sélection avisée de candidats en mesurant et en testant leurs capacités et compétences techniques, la mesure à savoir gérer le stress du métier - Une contractualisation proposée efficace et équitable, la prise en compte des qualités du collaborateur, la capacité à conduire un entretien satisfaisant pour l'ensemble des parties, une présentation claire du profil attendu, une négociation sur les rétributions
<p>A5.3 Aménagement de l'accueil de tous les types de handicaps privilégiant l'inclusion à toutes les fonctions du métier de maquilleur artistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du handicap et adaptation des attributions du poste pour accompagner les besoins identifiés - Aménagement ergonomique du poste de 	<p>C5.3.1 Mettre en place une démarche d'inclusion en fournissant les moyens techniques, humains et émotionnels nécessaire à l'aménagement du poste de travail afin de fournir une bonne inclusion au sein des équipes et de leurs activités au quotidien</p>		<p>CR5.3.1 La qualité d'accueil des PSH est mesuré par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un accueil du collaborateur concerné correspondant aux règles définies par le référent handicap ou la structure accompagnatrice en fonction du type de handicap : son profil de poste et son temps de travail est visé et son supérieur hiérarchique veille à ce qu'aucune discrimination soit faite tant sur le plan technique que sur le plan humain et émotionnel

Maquilleur artistique et évènementiel options beauté conseil ou effets spéciaux cinéma, théâtre et danse



NIVEAU 4

<p>travail, des éventuels déplacements professionnels et du temps de travail</p>	<p>C5.3.2 Aménager le temps de travail des personnes en situation de handicap à partir des conseils du référent handicap attiré en interne et éventuellement externe dans l'objectif de respecter les conditions de travail et mesure le niveau de pénibilité du collaborateur concerné</p>		<p>CR5.3.2 L'aménagement du temps de travail démontre le respect de l'inclusion par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des aménagements techniques et ergonomiques sont mis en place sur le poste de travail. Un aménagement contractuel est prévu en fonction du type de handicap concernant les conditions de temps de travail et dans le respect réglementaire.
--	---	--	--